



concernant l'endroit où seront établis les bureaux de vote par anticipation

Municipalité
Saint-Alfred

Scrutin du
2024 09 29
année mois jour

Je, Émilie Gagné, avise les :
Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier

- partis autorisés ou équipes reconnues et candidats indépendants;
- représentants des personnes habiles à voter;

A) que j'établis des bureaux de vote par anticipation, accessibles aux personnes handicapées, aux endroits suivants :

Page 1 de

BUREAU DE VOTE		ENDROIT (Adresse)	SECTIONS DE VOTE RATTACHÉES À CE BUREAU (N°)
BVA*	BVI* (le cas échéant)		
<input checked="" type="checkbox"/>		9, route du Cap, Saint-Alfred	De 1 à 1
			De à

* BVA : bureau de vote par anticipation
* BVI : bureau de vote itinérant

B) que ces bureaux seront ouverts :

{	BVI	<input type="checkbox"/> 8 ^e jour précédant celui du scrutin (au choix) le		de		à			
			année mois jour		heure minute		heure minute		
		<input type="checkbox"/> 7 ^e jour précédant celui du scrutin (au choix) le			année mois jour		heure minute		heure minute
		<input type="checkbox"/> 6 ^e jour précédant celui du scrutin (au choix) le			année mois jour		heure minute		heure minute
{	BVA	<input type="checkbox"/> 7 ^e jour précédant celui du scrutin le			année mois jour		heure minute		heure minute
		<input type="checkbox"/> 6 ^e jour précédant celui du scrutin (le cas échéant) le			année mois jour		heure minute		heure minute

Signature

Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier

2024 09 03
année mois jour